

## Élection du Conseil municipal des enfants jeudi 19 novembre

La Ville de Limoges, Ville amie des enfants, a mis en place, en novembre 2016, le premier Conseil municipal des enfants (CME) afin de favoriser la citoyenneté et d'impliquer les jeunes dans la vie de leur ville. Le conseil a été renouvelé à l'automne 2018 pour deux ans. Répartis en quatre commissions thématiques de travail, les jeunes élus découvrent le fonctionnement de la mairie, proposent leurs propres projets et participent ainsi à l'amélioration du quotidien de tous les enfants de la commune.

**L'élection\* pour le renouvellement du CME de la Ville de Limoges se déroulera jeudi 19 novembre dans 32 écoles élémentaires publiques et privées de la ville participantes.** 445 candidats (254 filles et 191 garçons) se présentent à l'élection. Pour rappel, pour être candidat, il faut habiter Limoges et être scolarisé en CM1 ou CM2 à Limoges. La campagne électorale sera close le mercredi 18 novembre.



Les élections seront organisées dans chaque école participante de Limoges selon un règlement transmis à chaque directeur. Cette année, au vu du contexte sanitaire, les modalités de vote dans les écoles seront simplifiées, il n'y aura pas d'isoloir et les enseignants auront la possibilité d'organiser au mieux le scrutin en allégeant les consignes, si nécessaire.

Les résultats seront annoncés le jeudi 19 novembre, dans la soirée. **Les nouveaux conseillers seront élus pour un mandat de deux ans (de novembre 2020 à novembre 2022).**

La première séance plénière officielle d'installation de ce nouveau CME se déroulera le samedi 30 janvier 2021. Cette première séance sera l'occasion pour les enfants de se présenter et de prendre la mesure de leur rôle et de leurs missions.

\* Les électeurs sont les élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Limoges.